



Le 19 novembre 2015

**Me Éric Fraser**  
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 3596  
Télec. : 514 289-5197  
C. élec. : fraser.eric@hydro.qc.ca

**Par dépôt électronique (SDÉ) et par poste**

Maître Véronique Dubois  
Secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
Bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**OBJET :** Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité de l'année  
tarifaire 2016-2017  
Dossier Régie: R-3933-2015  
Notre dossier : R050062 ÉF

---

Chère consœur,

Faisant suite à votre lettre du 13 novembre dernier concernant la planification de l'audience du dossier mentionné en titre, vous trouverez en annexe un document qui présente, sous forme de tableau, tous les détails relatifs à la composition des panels du Distributeur et les sujets couverts par ceux-ci. Il se réserve le droit d'ajuster au besoin la composition des panels.

Le témoignage du président d'Hydro-Québec Distribution, M. Daniel Richard (panel 1), est estimé de façon préliminaire à 20 minutes. Les autres panels requerront entre 10 et 20 minutes pour l'adoption de la preuve et émettre certaines précisions, le cas échéant.

Le Distributeur ne prévoit pas couvrir la politique financière.

Enfin, le Distributeur se réserve quinze minutes de contre-interrogatoire par intervenant. Le temps requis pour l'argumentation finale est approximativement de 2h45. Aucun moyen préliminaire n'est présentement envisagé.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

*(s) Éric Fraser*

**Éric Fraser**

EF/rm

p.j.

c.c. Intervenants (par courriel seulement)